

Spécial Référendum constitutionnel



L'espoir est désormais permis en République Démocratique du Congo. La victoire du "OUI" au référendum constitutionnel tenu les 18 et 19 décembre 2005, ouvre la voie à l'organisation des élections générales, y compris l'élection présidentielle, avant le 30 juin 2006 date butoir de la fin de la transition en République Démocratique du Congo. Sur toute l'étendue du territoire national, le scrutin référendaire s'est déroulé dans le calme et sans incidents majeurs, selon les observateurs internationaux et nationaux qui ont félicité les Congolais pour la réussite de ce vote. Cap sur les élections vous propose ici de découvrir tous les efforts déployés par les partenaires internationaux pour une organisation réussie du scrutin référendaire en RDC.

La M O N U C et le référendum:

Projet Appui au Processus électoral en RDC

Résultats partiels du Référendum



La MONUC et le Référendum :

1 L'organisation du référendum qui a permis aux Congolais d'adopter le projet de Constitution de la troisième République¹ dans le calme, à travers un scrutin jugé libre, démocratique et transparent, a bénéficié du soutien sans faille de la Communauté internationale. La MONUC et son personnel ont apporté un soutien logistique indispensable à la mise en œuvre du processus électoral en RDC.

Arrangements préélectorales pour une stabilité post-électorale

En effet, engagées dans l'organisation des plus grandes élections que le système des Nations Unies ait jamais appuyées au monde, la Mission des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUC) est sur tous les fronts, essayant de mettre en place les conditions d'une bonne organisation des élections. Conformément au mandat que lui a¹ donné le Conseil de Sécurité des Nations Unies dans sa résolution 1493, la MONUC apporte son assistance à la préparation et à la tenue des élections en RDC, en contribuant au renforcement des capacités institutionnelles et en¹ coordonnant l'assistance internationale au processus électoral.

Renforcement des capacités Institutionnelles

La mise en place d'institutions crédibles est un gage pour une bonne tenue des élections. La faible capacité institutionnelle de la République Démocratique du Congo post-conflit n'est plus à démontrer. Au sortir de la guerre, il a fallu donc remettre sur pied l'ensemble des institutions de la République.

C'est dans ce cadre que la Monuc soutient la réforme des institutions républicaines, comme la Police et l'Armée. Ici, l'expertise de la Police civile de la MONUC a contribué à former 17.303 policiers Congolais sur les 18.500 prévus.

Coordination de l'assistance Internationale au processus électoral

L'expertise électorale que la MONUC met à la disposition de la CEI se fait à travers sa Division électorale établie en octobre 2003. Avec un effectif de 130 personnes, elle s'est attelée au renforcement des capacités institutionnelles de la Commission Electorale Indépendante (CEI), en l'aidant à établir des structures administratives opérationnelles. Elle fournit également un appui technique au gouvernement de transition et au parlement pour élaborer et adopter les lois essentielles nécessaires à la tenue¹ des élections. Permis ces lois, figure la loi référendaire qui a déterminé le mode d'organisation du scrutin référendaire des 18, et 19 décembre derniers.

Appui logistique de la Monuc

Dans son Rapport spécial sur les élections en République Démocratique du Congo publié le 26 mai 2005, le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, relevait comme principal défi à l'organisation des élections en RDC, les problèmes logistiques, qualifiant l'oeuvre de "tâche redoutable" dans un pays caractérisé par la "difficulté logistique de toucher tous les électeurs, le manque de listes, l'absence de cartes d'identité, pas de recensement depuis 1984, l'insécurité créée par des groupes armés dans certaines régions et tensions politiques dans d'autres etc".

Bien que qualifiée " tâche redoutable", la MONUC a répondu favorablement à la requête de la CEI concernant la prise en charge des aspects logistiques de l'organisation des élections, notamment le transport du matériel électoral à partir de Kinshasa à destination de 145 chefs lieux de territoires, 21 principales villes et au-delà. Pour ce faire, elle a réquisitionné l'ensemble de sa flotte arienne disponible, c'est à dire 71 avions, et 43 hélicoptères.



La Monuc a aidé au transport du matériel électoral sur toute l'étendue de la RDC

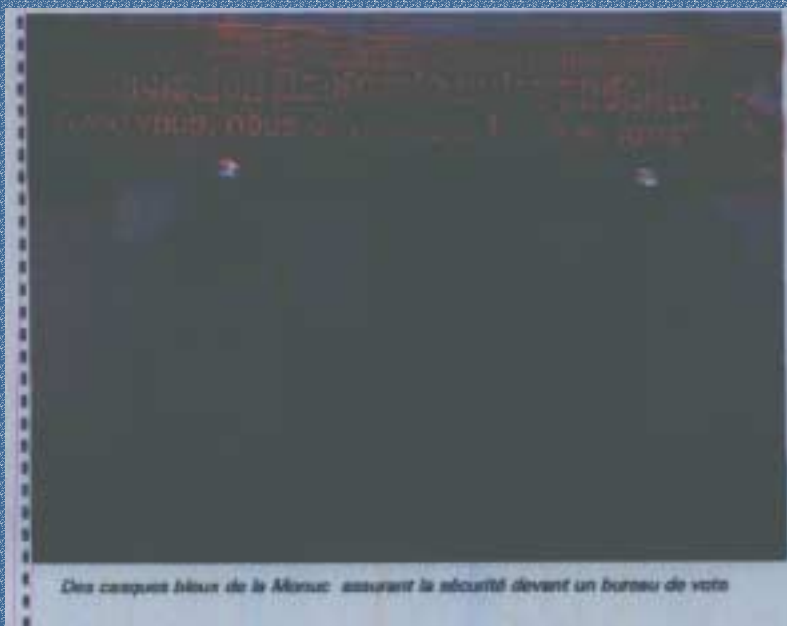
Par ailleurs, la livraison du matériel électoral a nécessité le déploiement de près de 400 Volontaires des Nations Unies et du personnel national additionnel. Le coût global de la logistique des opérations électorales est de 103 millions de dollars.



Spécial Référendum constitutionnel:

La MONUC et le Référendum:

Pour sécuriser les élections, la MONUC a mis à



contribution l'ensemble n de son effectif militaire actuel, qui est d'environ 17.000 soldats. Dans ce 'même cadre, 216 élément supplémentaires de la police civile de la MONUC sont venus renforcer les 175 membres que comptait la MONUC

Toujours dans la perspective des élections, la MONUC a également procédé à la réorganisation de son déploiement, avec l'installation, le 14 février 2005, de l'Etat-major de la Division-Est, à Kisangani. Cette division assure la coordination de l'action des brigades de l'Ituri (4 baïillons) et des brigades du Nord et du Sud Kivu (6 bataillons). Avec ces nouveaux déploiements, la MONUC a ainsi contribué à l'instauration d'un climat favorable à la tenue du référendum et des élections générales en RDC.

L'appui multiforme de la MONUC et des partenaires internationaux de la RDC a permis à quelque 25 millions de Congolais de se faire inscrire sur les listes électorales, ainsi que l'identification et l'installation de 9.000 centres d'enregistrement, 40.000 bureaux de vote, le recrutement de 36.000 à 40.000 agents recenseurs et de 160.000 membres des bureaux de vote.

L'ensemble de ces efforts sont destinées à prévenir les tensions et à renforcer la confiance dans le

processus électoral, afin de minimiser les risques qui pourraient conduire à sa remise en cause. Nana Rosine Ngangoué

"Nous pouvons maintenant aborder la nouvelle année, conscients et assurés que la RDC est sur la voie qui conduira son peuple, qui a longtemps souffert, vers des conditions de légitimité et de stabilité susceptibles d'améliorer la qualité de vie des Congolais et de leur assurer un avenir prospère, à travers des élections démocratiques.

William Lacy Swing, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la RDC



Projet Appui au Processus Electoral en RDC (APEC)

Le projet d'Appui au Processus Electoral au Congo (APEC) s'inscrit dans le cadre général d'un appui de la communauté internationale au processus électoral en République Démocratique du Congo (RDC) et a pour objectif de fournir au gouvernement de la RDC, à travers la Commission Electorale Indépendante (CEI), une assistance technique, matérielle et financière pendant toute la durée du processus.

Le projet APEC permet ainsi aux partenaires de développement de la RDC de canaliser, à travers une source unifiée, leur assistance au processus électoral. L'objectif étant de simplifier la gestion des multiples accords de financement entre les différents partenaires et le gouvernement congolais.

En ce sens, le projet APEC facilite le travail de la CEI en matière d'enregistrement des électeurs, de sensibilisation, d'organisation du référendum constitutionnel et d'administration des élections.

8 fonctions en matière électorale ont été attribuées au projet APEC: (1) administrer les fonds alloués au processus électoral, (2) procéder aux acquisitions du matériel et des équipements électoraux, (3) assurer la réception et l'entreposage des équipements à Kinshasa, (4) mettre à la disposition de la CEI les outils pédagogiques et financiers en matière de sensibilisation et d'éducation civique et électorale, (5) aider les structures de la CEI dans leur programme de sensibilisation, (6) aider au développement du plan de communication de la CEI, (7) conseiller le président de la CEI dans toutes les questions relatives au processus électoral et (8) mettre en place et financer un plan de sécurité électorale.

Situation Financière:

L'APEC devrait gérer un budget prévisionnel de 422,9 millions de dollars pour l'ensemble du processus électoral. Y compris le soutien logistique (103 millions de dollars) et la sécurisation des élections (48,4 millions de dollars).

Unité d'Assistance Technique

L'équipe de gestion du projet est composée de 126 personnes (dont 23,80% de femmes) : 93 internationaux et 33 nationaux. A terme l'Unité d'Assistance Technique du projet APEC comprendra 236 personnes (133 internationaux, dont 55 volontaires des Nations Unies, et 103 nationaux), ces effectifs restant largement

inférieurs au ration.

Logistique Electorale

Le Projet APEC, a fait valoir la nécessité de disposer de bâtiments suffisamment grands pour entreposer le matériel électoral. C'est ainsi que les entrepôts STA avaient été aménagés à cet effet le 10 juin 2005, à quelques jours du lancement de la campagne d'identification et d' enrôlement des électeurs. Avec l'appui de la CEI, le projet APEC a entrepris l'électrification du complexe, a fait construire des latrines, engravilloner l'esplanade, et aménager des bureaux dans les locaux existants afin d'y accueillir le personnel APEC et CEI (gestion des stocks et logistique).

Kit d'enregistrement numérique

C'est le projet APEC qui a lancé la procédure d'appel d'offres des kits d'enregistrment numérique à l'issue de laquelle la société ZETES PASS a été déclarée adjudicataire du marché de fourniture des kits d'enregistment numérique et des services d'assistance technique afférents pour un montant global de 44,7 millions de dollars. Au total, 10.000 unités ont été achetées.

Acquisitions / Centre de service

Depuis le lancement du projet en février 2005, plus de 278 appels d'offre ont été lancés pour un montant global d'un peu plus de 103 millions de dollars , y compris les kits d'enregistrement numérique . Le projet a également supervisé la livraison de 30 millions de bulletins de vote requis pour la tenue du référendum constitutionnel.



Projet appui au processus électoral en RDC (APEC)

Le projet APEC a procédé à l'achat des équipements roulants et de transport fluvial. 152 motocyclettes de ville complétées par 150 motocyclettes tous-terrains, 1.000 bicyclettes et 26 moteurs hors-bord ont été livrés à la CEI pour ces opérations de terrain.

Sur fonds APEC, un parc automobile de 228 véhicules (205 pick-up 4x4, 20 minibus, 2 Toyota Corolla et 4 Toyota Land Cruiser), dont 209 pour la CEI et 19 pour l'Unité d'Assistance Technique du projet APEX, a été constitué.

Le projet APEC a également pris en location un bi-moteur Beechcraft 1900 pouvant embarquer de 12 à 16 passagers pour un coût annuel estimé à 1,9 million de dollars, à raison de 80 heures de vol par mois. Il permet à la CO et à ses partenaires de superviser plus efficacement les activités conduites en province.

Télécommunications:

Le projet APEC a développé un système intégré de télécommunication reliant les technologies GSM et satellitaire pour répondre à l'ensemble des besoins de la CEI en téléphonie vocale mais aussi en matière d'envoi de données informatiques et de correspondances électroniques. La CEI a été dotée de près de 6.000 téléphones portables. Quelques 3.000 téléphones satellitaires THURAYA ont été achetés pour servir les zones non couvertes par le réseau GSM.

Communication Institutionnelle:

En vue d'accroître la visibilité institutionnelle de la CEI, le projet APEC a procédé à la commande de divers supports de communication : bannières (10.000), drapeaux (3.000), casquettes (40.000), tuniques (50.000), autocollants 11.500.000, mais aussi des chaises (54.000) et des tables en plastique aux couleurs de la CEI (27.000), renforçant ainsi l'identité visuelle de celle-ci.

Sensibilisation

Trois posters mis en image par des équipes congolaises sous la supervision conjointe de la Cellule Sensibilisation de la CEI et du projet APEC ont été imprimés et distribués à plus de 1,5 million d'exemplaires.

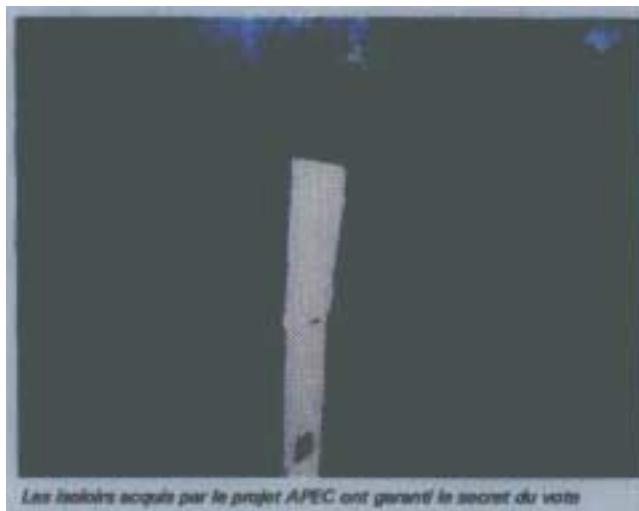


Une brochure sur la Loi portant identification et enrôlement des électeurs et une seconde sur les procédures d'inscriptions ont été imprimées chacune à 500.000 exemplaires,

dans les cinq langues nationales.

La campagne de vulgarisation du projet de constitution a été officiellement lancée le 15 octobre 2005 par la CEI. Le matériel de sensibilisation imprimé à cet effet a été distribué sur toute l'étendue du territoire national.

Source: projet APEC





La Communauté internationale salue la tenue du référendum

Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies

Le Secrétaire Général des Nations Unies, Kofi Annan, a félicité les Congolais et la Commission Électorale Indépendante de la République Démocratique du Congo pour le bon déroulement du référendum constitutionnel des 18 et 19 décembre, surmontant pour ce faire de formidables défis.

Kofi Annan a estimé que la participation assez importante des Congolais à un vote qui s'est généralement déroulé de manière libre, juste et pacifique est un témoignage de leur détermination à être partie prenante dans les décisions qui engagent l'avenir de leur nation. "Les Nations Unies restent engagées à soutenir le peuple congolais dans ce processus "historique", a-t-il indiqué.

William Lacy Swing, représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la RDC



Les Nations Unies restent engagées aux côtés des Congolais

Le Représentant Spécial a saisi cette occasion pour rappeler pour la République Démocratique du Congo, William Lacy Swing, l'importance du strict respect des prochaines échéances.

Il a rendu hommage au peuple congolais qui s'est rendu aux urnes en grand nombre, de manière ordonnée et paisible, afin de se prononcer sur la date butoir du 30 juin 2006. A cet égard, il a rappelé l'urgence de l'adoption de la loi électorale indispensable à la tenue des prochaines élections.

Le Représentant spécial a félicité la Commission Électorale Indépendante et les dizaines de milliers de personnes chargées de l'organisation et de la sécurité du scrutin, pour avoir oeuvré à assurer son bon déroulement. Le Représentant spécial a en outre appelé ceux qui n'ont pas, jusqu'à présent, pris la décision de rejoindre le processus électoral, de le faire, et de participer activement aux prochaines élections.

Le Comité International d'Accompagnement de la Transition

Le Comité International d'Accompagnement de la Transition mené avec le soutien de la communauté internationale, à (CIAT) a exprimé sa profonde admiration aux Congolais qui ont su travers toute l'étendue du pays afin de remplir, avec sérénité, leur devoir et droit civique en se rendant aux déroulement du scrutin, malgré les énormes défis logistiques qui ont dû être surmontés.

A cet égard, le CIAT a fondamentale pour l'avenir de leur pays. " *Ils peuvent en retirer particulièrement exprimé sa gratitude à la MONUC et à son *légitimement une grande fierté**", a déclaré le CIAT qui a par ailleurs personnel pour le remarquable soutien logistique qu'ils ont félicité la Commission Électorale Indépendante pour le travail apporté à l'organisation du référendum.



Leçons tirées du référendum

Aucune oeuvre humaine n'est parfaite", dit l'adage. Le référendum constitutionnel, premier scrutin organisé en RDC depuis plus de 40 ans, n'a certainement pas échappé à cette règle. CAP SUR LES ELECTIONS reprend ici les leçons tirées de cette première expérience par les observateurs internationaux et nationaux, notamment EISA (Electoral Institut. of Southern Africa) et le Réseau national pour l'organisation et la surveillance des élections au Congo. Tout en reconnaissant que le scrutin référendaire a été libre, démocratique et transparent, ces observateurs ont toutefois fait des recommandations en vue d'améliorer l'organisation des prochaines échéances électorales.

Constat

Plusieurs points négatifs ont été relevés par les observateurs, lors du déroulement du scrutin. Il s'agit notamment de l'insuffisance de la sensibilisation, le non respect de l'heure d'ouverture dans certains bureaux de vote, l'absence des témoins des partis politiques dans certains bureaux, le non fonctionnement de la procédure de désignation des 5 témoins des électeurs, l'absence de certains documents dans les bureaux de vote comme les fiches de présence des observateurs, la non-maîtrise du fonctionnement des équipements de communication, la poursuite des opérations d'identification et d'enrôlement pendant la tenue du référendum, l'absence des listes électorales définitives...

Recommandations

1. Que la CEI renforce ses capacités de formation des agents électoraux ;
2. Que les procédures des opérations de vote soient clarifiées et appliquées de manière uniforme par l'ensemble des agents électoraux ;
3. Que les procédures de vote soient revues et simplifiées, par exemple le mode d'application de l'encre indélébile ou l'utilisation ' des listes électorales ;
4. Que les efforts de formation soient capitalisés en faisant appel, pour les échéances futures, aux mêmes agents électoraux qui ont été formés lors du référendum et en les rémunérant en temps utile afin de ne pas les démotiver ;
5. Que la Commission assume une plus large responsabilité en matière d'éducation civique et électorale et s'assure du soutien, de la coopération et de la collaboration des autres acteurs impliqués dans le processus, y compris les organisations de la société civile et les partis politiques ;
6. Renforcer tes programmes d'éducation civique en vue de contribuer à entretenir et à promouvoir une culture de paix et de "tolérance avant, pendant et après le jour du scrutin ;
7. Une disponibilité et une communication accrues entre d'une part la CEI et ses démembrements et d'autre part entre la CEI et les agents électoraux le jour du scrutin ;

8. L'élaboration de procédures claires et précises, communiquées en temps utile aux agents électoraux afin de ne pas créer la confusion chez les électeurs et les agents électoraux, par exemple sur la durée du scrutin ;

9. Une explication en termes simples et claires des processus de vote aux électeurs afin d'améliorer la fluidité dans les bureaux de vote ;

10. La CEI, s'appuyant sur l'assistance de la police nationale ou de toute force requise, devrait se donner les moyens de garantir la sécurité de l'ensemble des opérations du processus électoral (campagne, vote, dépouillement, décompte et proclamation des résultats) lors des échéances électorales futures, surtout dans les zones sensibles.



Echos des provinces

Comment la MONUC a contribué à la sécurisation du référendum: Exemple du Nord Kivu

Le scrutin référendaire s'est déroulé dans la province du Nord Kivu dans le calme et sans incidents majeurs. La Brigade du Nord Kivu a joué un rôle déterminant dans la sécurisation des opérations référendaires dans cette province. Elle

s'était préparée à toute éventualité. Ainsi, des mesures sécuritaires adéquates ont été prises pour assurer que les Congolais votent dans un climat exempt de toute violence.

L'assistance des bataillons indiens qui composent la Brigade du Nord Kivu s'est faite en termes d'escortes et de patrouilles dans toute la province.

C'est ainsi que les bataillons indiens ont assuré, par exemple, une couverture sécuritaire stricte lors du paiement des soldes des agents de la CEI, ainsi que le contrôle de sa zone d'action, dans la phase de sensibilisation sur le projet de Constitution.

Le premier bataillon indien a, quant à lui, escorté le matériel référendaire vers Rutshuru, Kinyadoni et Kiwanja. Il a en

outre assuré le transport des superviseurs des centres d'inscriptions lors des visites des différents centres situés dans le territoire de Rutshuru, ainsi que le transport des [troupes des FARDC lors des patrouilles mixtes. Le bataillon indien était aussi présent aux côtés du personnel électoral, pour surveiller le processus référendaire les 18 et 19 décembre 2005.



Les populations du nord Kivu ont voté dans le calme

Un autre bataillon indien de la Brigade du Nord Kivu a du faire face à certains impondérables fiés à la conjoncture dans laquelle se trouvent la Police Nationale Congolaise et les FARDC. Un programme de patrouilles mixtes a été mis en place pour les journées du scrutin référendaire. Plusieurs patrouilles mobiles ont été déployées le long des axes Beni-Eringeti, Beni-Kasindi, Beni-Maboya, Beni-Mangina. D'autres patrouilles mobiles, et à pied, ont sillonné les villes de Beni, Butembo, Kanyabayonga Bulotwa, Kayna, Lubero et Vutsorovya.

Leçons apprises/Recommandations

Fort des observations faites lors du déroulement du

scrutin référendaire, la Brigade du Nord Kivu a fait certaines recommandations afin d'améliorer les conditions de sécurité pour les échéances électorales à venir, notamment:

-Augmenter les effectifs de la Police Nationale Congolaise (PNC) pour maîtriser les foules et mieux gérer des incidents majeurs pouvant entraîner mort d'hommes. Vu les effectifs insuffisants de la PNC, l'incorporation des éléments des FARDC pour mieux sécuriser les élections.

Devrait être envisagée.

- La PNC doit disposer d'un équipement de contrôle moderne.
- La campagne de sensibilisation devra être systématique et sa

stratégie affinée. Pour une meilleure coordination et diffusion d'informations exactes et utiles, les médias devront jouer un rôle important dans la vulgarisation des procédures liées aux élections.

- Les électeurs doivent être suffisamment avertis pour faire en sorte que les élections puissent se dérouler dans le respect du calendrier afin d'éviter la congestion.

– Le responsable de la CEI doit être en mesure de contacter directement les troupes de la MONUC en cas d'incident dans un bureau de vote pour éviter tout retard. L'identification rapide du site où l'incident est rapporté aidera à y arriver dans les meilleurs délais et à éviter ainsi des exigences d'enquête inutiles.

–La distribution du matériel électoral à temps serait nécessaire pour la bonne conduite des élections.

–Un appui logistique suffisant réduirait la dépendance vis-à-vis de la MONUC et permettrait que ses ressources soient concentrées à des tâches liées à la sécurité.

Brigade du Nord Kivu



Echos des Provinces :

ARU (ITURI):

Une sensibilisation efficace au référendum: l'exemple de Aru

Les résultats du référendum constitutionnel qui s'est tenu en République Démocratique du Congo (RDC) le 18 décembre 2005, a montré la très grande maturité politique des Ituriennes et des Ituriens et leur soif de paix et de développement en se rendant massivement aux urnes. Le taux de participation total du district est de 81%, ce qui est un score très remarquable, qui fait de l'^{Ituri} un des districts avec le plus haut taux de participation de la RDC. Dans ce contexte, déjà très positif, la population d'Aru a exprimé sa volonté de prendre en mains sa propre destinée de 1 manière encore plus remarquable avec un taux de participation de 89,45%, ce qui est de loin le plus haut taux de participation de l'Ituri.

Après quarante ans d'attente, les citoyens d'Aru ont accompli leur devoir civique en attendant parfois plusieurs heures sous un soleil de plomb, et cela dans le calme et la concorde, malgré des petits incidents dus surtout à leur grand engouement et à leur désir de voter : tous voulaient être présents lors de ce rendez-vous historique pour leur pays !

Ce résultat exceptionnel en termes de participation, démocratique a aussi été rendu possible grâce à une campagne de sensibilisation multidimensionnelle axée sur quatre volets, menée par la MONUC en

appui à la Commission Electorale Indépendante (CEI) et en coopération avec /es autorités du territoire.

La campagne s'est articulée autour de séances de sensibilisation, visant notamment des autorités locales, des chefs traditionnels et religieux, des organisations de la société civile et des médias locaux. S'en est suivie une sensibilisation de masse dans tous les endroits publics stratégiques, y compris les marchés et les instituts d'enseignement supérieur. Des événements sportifs, (matches de football masculin et féminin) ont été l'occasion d'organiser des séances de sensibilisation audio-visuelle et de distribution de matériel d'information.

C'est ainsi qu'environ 2.000 personnes étaient présentes au stade de Aru le samedi 17 décembre, pour suivre, entre autres, le match de football amical qui opposait les équipes féminines de deux instituts d'enseignement de la ville, le complexe scolaire "Pilote du Seigneur" et le lycée Adia-Leni.

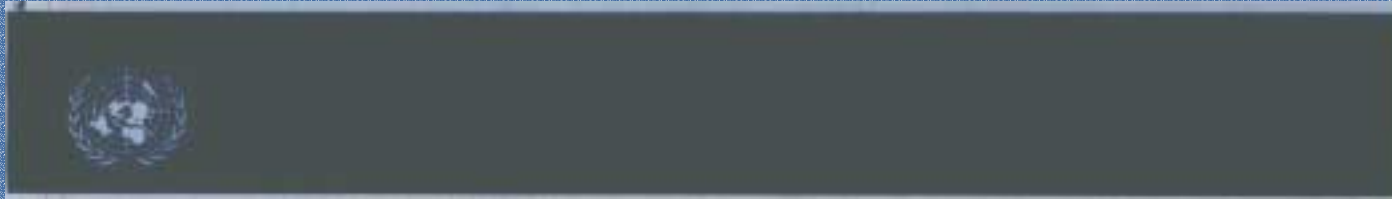
Les médias locaux ont également été mis à contribution pour la production et la diffusion de trois émissions de sensibilisation format "Questions et Réponses " avec la participation de professeurs des instituts d'enseignement supérieur et de représentants de la CEI. Ces émissions ont été diffusées à maintes reprises aux heures

de grande écoute, sur les antennes des radios locales.



En ce jour historique pour la RDC, les citoyennes et les citoyens de l'Ituri ont envoyé un message clair : "Nous *sommes là et nous voulons compter !*". Et c'est bien là l'essence de la démocratie.

Carmin Camerini.



Résultats partiels du Référendum

La Commission Electorale Indépendante a réceptionné à Kinshasa, l'ensemble des plis contenant les résultats référendaires des 40 000 bureaux de vote du pays. La CEI procède au dépouillement de ces documents (bulletins et procès verbaux) avant la proclamation des résultats provisoires. Elle devra examiner les contentieux de tous les bureaux de vote avant l'envoi des documents à la Cour Suprême de ' Justice, instance habilitée à donner les résultats définitifs.

Les premières tendances partielles, sur la base d'informations reçues de 95 pour cent des bureaux de vote sur l'ensemble du territoire ' national, dégageaient, au 28 décembre 2005, une nette avancée du OUI sur le NON, soit ' 84,06% pour le OUI contre 15,04% pour le 'NON.

Ces résultats partiels font apparaître également des disparités régionales sur le taux de , participation au référendum constitutionnel. Par ' exemple, Kinshasa et les provinces du Kasai Oriental et du Kasai occidental présentent de , faibles taux de participation, soit, ' respectivement 46,48% (Kinshasa), 36,47% ' (Kasai Oriental); et 46,48% pour le Kasai Occidental.

En revanche, une forte participation a caractérisé les provinces du Nord Kivu, du Sud ' Kivu et de l'Equateur qui ont respectivement enregistré les taux de participation de 79%, 86% et 75%.



Arrivée de l'ensemble des plis référendaires à Kinshasa



La CEI va dépouiller ces documents avant de publier /es résultats provisoires.